



Marie-Agnès NICOLET

*Présidente du Comité Magazine,
du Comité d'Orientation,
du Club des Marchés Financiers
et Administratrice du Centre des
Professions Financières,
Présidente de Regulation Partners*

À l'aune des évolutions de la Directive sur les services de paiement, force est de constater que les usages en matière de paiements ont changé.

Comme le souligne l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP) dans ses chiffres clés du 1^{er} semestre 2025, « **les usages innovants affichent des taux de croissance élevés** (respectivement +82% et +34% en montant pour le virement instantané et le paiement par mobile par rapport au premier semestre 2024) **tandis que l'usage du chèque poursuit sa décrue** (-15% en montant) et ne représente plus que 2% du nombre de « transactions scripturales »

Wero commence à devenir un moyen utilisé de manière courante quand Bizum est devenu en quelques mois l'instrument de paiement préféré des Espagnols et comme l'indique Fernando Rodríguez Ferrer, dont vous trouverez l'article en espagnol et dans sa traduction française, « avec plus de 31 millions d'utilisateurs, Bizum démontre la capacité des solutions domestiques à atteindre une large échelle ». Mais le défi est désormais dans l'interconnexion avec les systèmes des autres pays européens. Comme l'écrit Denis Beau, Premier sous-gouverneur de la Banque de France, « la co-existence d'un moyen de paiement numérique universel en monnaie publique et d'une solution riche en solutions privées telle Wero portée par l'EPI est naturelle et nécessaire ». Car l'euro numérique fait débat dans ce moment où les nouveaux modes de paiement privés se généralisent.

Mais les innovations technologiques peuvent aussi générer de nouvelles menaces, notamment en matière de fraude et sur ce volet, le règlement RSP qui complète la DSP3 est emblématique de l'importance que revêt ce sujet pour les

superviseurs aujourd'hui. Emmanuelle Choukroun dans son article met en exergue le cadre renforcé de lutte contre la fraude que constitue ce texte.

L'OSMP propose depuis plusieurs années des recommandations pour prévenir la fraude sur les paiements et cette année 2026, dans le cadre de l'annexe au Rapport annuel de contrôle interne, les établissements PSP ont dû décrire avec précision les mesures prises ou à venir pour se rendre conformes aux recommandations émises par cet organisme. La création d'un OSMP européen est d'ailleurs prévue dans le paquet DSP3/RSP. La vérification du bénéficiaire au moment des virements instantanés, obligatoire depuis octobre 2025 ou la loi Labaronne en France qui depuis mai 2026, oblige les PSP à déclarer les IBAN frauduleux à un registre géré par la Banque de France, consultables par les PSP, sont autant d'éléments qui permettront de sécuriser les paiements et de donner confiance aux utilisateurs.

Mais la révolution des paiements ne s'arrête pas là. Crypto-actifs, tokenisation...

Comme l'écrit Faustine Fleuret, les stablecoins ont trouvé leur marché pour les transferts transfrontaliers pour un coût et des délais beaucoup plus limités qu'avec des transferts classiques. Le CEO de Lise nous explique, quant à lui, comment le risque de règlement est éliminé par construction lorsque le transfert du titre et du cash s'effectue dans une même transaction indivisible. Jeton de monnaie numérique, dépôt tokenisé, monnaie numérique de banque centrale, stablecoin... il est temps de vous plonger dans les pages de ce magazine pour naviguer sur ces concepts en vous laissant porter par la vague de l'innovation des paiements.

Bonne lecture ! ■